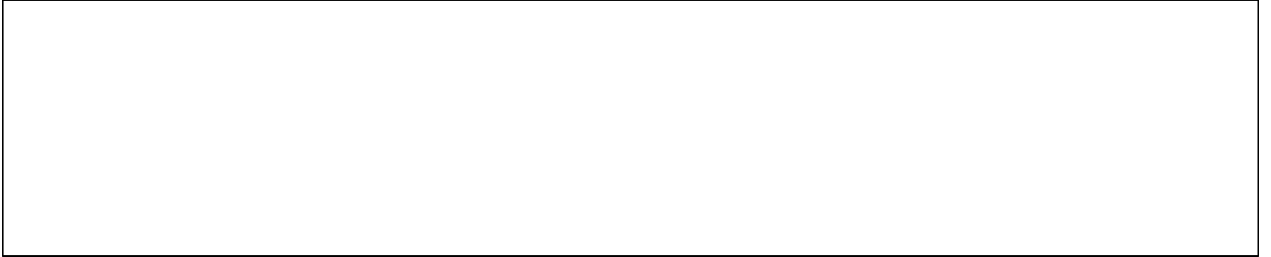




وكالة التنمية الإجتماعية
Agence de Développement Social



I.

1. Mission

L'Agence de développement Social (ADS) a pour mission d'initier et de soutenir les actions et programmes destinés à améliorer durablement les conditions de vie des populations les plus vulnérables.

Elle peut, à cet effet, apporter son concours financier soit de manière directe aux projets et programmes qu'elle agréé, soit par l'entremise d'associations, coopératives ou tout autre acteur agissant dans le domaine de développement social, qui est régulièrement déclaré et fonctionne conformément à son statut.

Sous réserve des attributions dévolues par la législation et la réglementation en vigueur à d'autres organismes de droit public, l'Agence peut contribuer à la réalisation de projets et programmes visant à améliorer la disponibilité des biens et des services collectifs dans les zones démunies, dans le cadre de conventions de partenariat à conclure avec l'Etat, les collectivités locales et leurs groupements et les établissements publics ou privés.

2. Stratégie d'intervention

L'Agence de Développement Social, depuis sa création, a accompagné plusieurs chantiers nationaux dans le respect de la mission qui lui est dévolue et des principes qui la guident. Elle a évolué pour s'adapter à la dynamique que connaît notre pays en convergence avec les autres acteurs. C'est dans ce cadre qu'elle a redéfini son métier et a axé sa stratégie sur l'animation des territoires.

Ce nouveau métier se traduit par un processus d'accompagnement, à leur demande, des acteurs locaux, en particulier les communes rurales et les acteurs de la société civile, pour les aider à agir avec plus d'efficacité et de pertinence dans le développement de leurs territoires, à travers une vision partagée et dans une dynamique participative dans laquelle ils peuvent agir ensemble en mettant en commun leur compétences et leurs moyens.

3. Axes d'intervention

La stratégie de l'Agence de Développement Social, qui est le fruit de la capitalisation de dix ans d'expérience, s'inscrit donc dans la participation à la réalisation des chantiers de développement social initiés par les pouvoirs publics. Le plan d'action triennal 2011-2013 qui traduit cette stratégie se décline à travers les axes d'intervention suivants et qui constituent le cadre de référence de l'action de l'agence :

- a. **Le Renforcement des Capacités des Acteurs (RCA)** : cet axe concerne l'appui aux acteurs pour mieux agir dans leurs champs d'action par le renforcement de leurs compétences et leur mise en synergie en vue d'initier une dynamique de bonne gouvernance au niveau de leurs territoires.

Pour contribuer à cette dynamique, l'Agence de Développement Social a mis en place, dans le cadre de la convergence avec l'INDH, deux programmes :

- Le programme TAKWIA pour la qualification des associations en partenariat avec le Ministère du Développement Social, de la Famille et

de la Solidarité (MDSFS) et les Conseils provinciaux de développement humain (CPDH) ;

- Le programme de renforcement des capacités de la société civile locale en partenariat avec la coopération italienne.

b. L'insertion Sociale par l'Economique (ISE) : *cet axe consiste à appuyer et/ou mettre en œuvre des initiatives économiques en vue de créer directement ou indirectement des opportunités d'emplois et d'amélioration des revenus des populations pauvres et vulnérables.*

C'est dans ce cadre que l'Agence a développé deux principaux programmes :

- Le programme TATMINE pour l'appui aux filières locales ;
- Le programme MAROC MOUBADARATES ;
- Le programme de promotion des micro-entreprises rurales dans le Nord du Maroc ;
- Le programme de valorisation des Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM) ;
- Et le Programme de Développement Territorial Durable des Oasis du Tafilalet.

c. L'Accompagnement Local des Programmes Sociaux Nationaux (ALPS) : *Cet axe vise à développer, sur le terrain, des initiatives dans le cadre de la mise en œuvre de certaines actions publiques dans les domaines de services sociaux de base au profit des populations pauvres et vulnérables. trois programmes sont concernés :*

- L'appui à l'inclusion des personnes handicapées ;
- L'appui aux programmes territoriaux en faveur de la promotion des droits de l'enfant ;
- Le programme AMALI pour l'appui à l'amélioration de l'accès à la santé et la lutte contre le SIDA.

4. Démarche d'intervention

Pour la réalisation de sa mission, l'ADS adopte une démarche basée sur les principes et valeurs suivants:

- **La Participation** à travers le travail et le respect d'autrui en tant qu'acteurs et actrices des territoires ;
- **Le Partenariat** basé sur l'engagement mutuel des différents partenaires de l'Agence à travers la contractualisation ;
- **La Proximité** en agissant avec les autres acteurs sur leurs territoires ;
- **La Solidarité** en mettant en place des interventions au profit des populations les plus faibles pour un destin commun ;

- ***L'Egalité*** en contribuant à la promotion de l'égalité des droits et des chances entre les hommes et les femmes pour une société juste et équitable ;
- ***La Durabilité*** en travaillant pour le présent sans compromettre l'avenir des futures générations ;
- ***La Transparence*** à travers une gestion claire pour une meilleure reddition des comptes.

5. Approches d'intervention

Toutes les interventions de l'Agence sont fondées sur le respect de plusieurs approches transversales et interdépendantes :

L'approche territoriale qui vise la convergence des actions pour faire face aux défis du développement du territoire à travers la mobilisation des acteurs et le renforcement de leurs capacités ;

L'approche participative en tant que déterminant fondamental des droits humains. Elle responsabilise les acteurs dans le processus de planification, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques de Développement local qui permet de formaliser le partage des responsabilités entre les différentes parties ;

L'approche genre en tant que cadre méthodologique qui permet à l'Agence de diagnostiquer les réalités sociales des hommes et des femmes dans les territoires de son intervention, de concevoir ses programmes, projets et actions qui garantissent l'égalité entre les sexes, de les mettre en œuvre, de les évaluer et de mesurer leurs effets différenciés sur les hommes et les femmes ;

L'approche environnementale consiste en la prise en compte de la nécessité de préserver l'environnement dans les actions du développement appuyées par l'Agence ;

L'approche droits humains est un cadre basé sur les conventions et déclarations internationales de droits humains. Elle repose sur la promotion du développement centrée sur la satisfaction des droits indivisibles, interdépendants et inaliénables de la personne humaine à savoir les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.

6. Mode de gestion

Depuis le démarrage de son activité, l'Agence de développement Social a toujours adopté un mode de gestion basé sur une planification garantissant l'obtention des résultats définis au préalable avec les acteurs concernés, en mettant en place plusieurs outils de planification, de suivi et d'évaluation de ses interventions.

L'évolution de sa stratégie, de ses modes d'interventions et de son activité a conduit l'Agence, dans un souci de capitalisation des acquis, à la nécessité de formaliser ce dispositif par l'adoption de la démarche de gestion axée sur les résultats (GAR) dans la mise en œuvre de sa stratégie, ses plans de travail périodiques, ses programmes et projets.

Par l'adoption de ce mode de gestion, l'Agence vise à améliorer ses performances et optimiser ses ressources en vue d'accompagner au mieux ses partenaires dans la réponse aux besoins des populations ciblées.

7. Organisation

L'agence est administrée par un conseil d'administration.

Le conseil d'administration comprend outre son président :

- Six représentants de l'administration ;
- Trois représentants du secteur privé
- Trois représentants du secteur associatif

Le conseil d'administration est investi de tous les pouvoirs et attributions nécessaires à l'administration de l'agence.

Il règle par ses délibérations, les questions générales intéressant l'agence et notamment :

- Fixe le programme annuel des actions relevant des missions de l'agence ;
- Désigne au moyen de directives générales les populations cibles et les catégories de projets prioritaires ;
- Arrête le projet de budget qui doit être soumis au visa de l'autorité gouvernementale chargée des finances et examine les rapports sur les travaux de la commission d'experts citée à l'article 13 de la loi de création de l'Agence.
- Approuve, sur proposition du directeur :
- Les manuels de procédure, les critères d'évaluation des projets ainsi que leurs modes et modalités de financement ;
- Les règles générales d'organisation et de fonctionnement de l'agence ;
- L'ouverture de représentations de l'agence dans les zones d'intervention prioritaires et, le cas échéant, leur fermeture ;
- Le statut du personnel fixé conformément à la réglementation en vigueur ;
- Les nominations aux emplois supérieurs de l'agence ;
- Le règlement comptable et financier fixé conformément à la réglementation en vigueur;
- Le programme d'activités à moyen terme ;
- Le rapport annuel d'activités ;
- Les bilans semestriels des réalisations.

Rappel des orientations stratégiques de l'Agence pour 2012

Le plan d'action de l'Agence de Développement Social au titre de l'année 2012 s'inscrit pleinement dans le cadre de la stratégie du pôle social 4+4 menée par le Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social.

Cette stratégie concerne outre l'agence de développement social, l'entraide nationale entant que composante du pôle social, elle repose sur 8 axes :

4 axes d'intervention stratégiques pour assurer une action sociale solidaire, équitable et efficiente:

- L'appui institutionnel et le renforcement du pôle social;

- L'encadrement, l'accompagnement et l'organisation de l'action sociale ;
- La promotion de l'action solidaire ;
- La promotion de l'équité, l'égalité et la justice sociale.

4 axes relatifs aux mesures d'accompagnement du pôle social pour favoriser les conditions de mise en œuvre de cette stratégie :

- Plan juridique et organisationnel ;
- Communication et sensibilisation ;
- Suivi et audit ;
- Partenariat institutionnel et coopération internationale.

Bilan des réalisations 2012

Encadrement, accompagnement et structuration de l'action sociale

1. Renforcement des capacités des acteurs (RCA)

a. Programme d'appui à la planification communale (PAPCO)

Couvrant une période de trois ans, le PAPCO vise la promotion des Plans Communaux de Développement (PCD) en tant qu'outil d'un développement territorial participatif dans lequel les collectivités locales jouent un rôle moteur, à côté des services de l'Etat et de la société civile. Les principales actions mises en œuvre à travers ce programme sont :

- Appui des communes à élaborer leurs PCD, fondés sur les droits humains, intégrant les dimensions sociales et l'approche genre, à travers une démarche de planification stratégique participative ;
- Renforcement des systèmes de données au niveau communal/provincial/préfectoral pour répondre aux besoins de la planification et du suivi des indicateurs de développement humain locaux ;
- Appui des CPDH et des CLDH dans la préparation des ILDH pour assurer une bonne convergence entre ces derniers et les PCD dans les communes cibles ;
- Accompagnement permanent et de proximité, des acteurs du territoire durant toute la durée du programme pour la mise en œuvre des PCD à travers le montage, la réalisation et le suivi des projets.

Cet appui est mis en œuvre à travers le mécanisme de Fonds de Développement Local (FDL) et un pool de ressources humaines composé d'une part, par les cadres des Coordinations Régionales et les Agents de Développement à l'échelle provinciale et communale, et d'autre part par des bureaux d'études et des experts en ingénierie territoriale et de développement et en formation.

Les principaux partenaires de l'Agence dans ce programme sont la DGCL et les CPDH.

Le programme couvre actuellement 25 Provinces (soit 533 sites)

L'année 2012 a été marquée par l'achèvement de ce programme en assurant le suivi des engagements dans la province de Tiznit et l'établissement du rapport final du programme.

Principales réalisations

Formation et
information des
acteurs

Organisation de **33 Ateliers** de sensibilisation au profit de
941 participants dont **5% de femmes** au niveau du
programme de **TIZNIT**.

b. **Programme TAKWIA pour la qualification des associations**

Réalisé en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) et le Ministère de la solidarité, de la femme, de la famille et du développement social, ce programme vise le renforcement des capacités du tissu associatif local et la promotion du capital humain par l'appui aux initiatives communautaires dans les domaines de la santé, de l'éducation, la promotion des droits des jeunes et des femmes.

Sa mise en œuvre se réalise en cinq grandes étapes:

- Définition de l'état des lieux : l'élaboration des bases de données des associations et la réalisation des diagnostics de leurs capacités en matière de gestion, gouvernance, planification, partenariat et communication ;
- Identification des besoins en matière de renforcement des capacités des associations locales ;
- Élaboration des plans provinciaux de renforcement des capacités ;
- Mise en œuvre des plans de renforcement des capacités ;
- Suivi et évaluation de la réalisation des plans de renforcement.

A ce jour, ce programme couvre 40 Provinces et préfectures.

Principales réalisations

Formation et information des acteurs

- Organisation de 34 ateliers de mobilisation au profit de 1 939 bénéficiaires dont 27% femmes

Diagnostic de renforcement des capacités

- Lancement de 3 DPRCA à Al Hoceima, Kenitra, et Fqih Bensaleh.
- Réalisation de 5 DPRCA des provinces de Sidi Slimane, Benmsik, Sefrou, Moulay Yaakoub et Chefchaouen.
- Validation de 5 DPRCA des provinces de Sefrou, Moulay Yaacoub, Chefchaouen, Moulay Rchid et Benmsik

Formation des acteurs associatifs

- Organisation de 152 sessions de formations au profit de 4 942 participants dont 21.6% de femmes.
- Production de 2 guides de formations des acteurs locaux dans le cadre de la mise en place de la valise pédagogique.
- Organisation d'un atelier d'évaluation et de capitalisation de l'expérience des formateurs internes de l'Agence ;
- Mise en place du pool de formateurs d'appui à la réalisation des diagnostics ;
- Elaboration du mécanisme d'intervention dans l'axe

Principales réalisations

d'accompagnement

c. **Programme de renforcement des capacités du tissu associatif marocain en partenariat avec les ONG italiennes œuvrant au Maroc**

Ce programme vise à poursuivre et appuyer les efforts déployés par les institutions publiques et les organisations de la société civile pour promouvoir et bâtir un développement économique et social durable sur les territoires cibles. Il s'insère dans la démarche INDH pour appuyer sur le terrain la mise en œuvre de ses différents programmes et pour contribuer ainsi à la réalisation des objectifs assignés par SM le Roi Mohammed VI à cette Initiative.

Afin de conférer à ce programme une dimension d'innovation dans les modalités de conduite des plans de renforcement de capacités et de valoriser, capitaliser les savoir-faire tant de l'ADS que des ONG italiennes, deux dimensions intrinsèquement liées sous-tendent la définition du Programme :

- Une dimension « territoire »
- Une dimension « transversale »

Les objectifs spécifiques assignés à ce programme sont :

- Renforcer les capacités organisationnelles (interne et externe) du tissu associatif des provinces de Béni Mellal, Oujda et Tanger
- Soutenir les associations à se positionner dans les dynamiques territoriales pour leur participation active au développement des provinces de Béni Mellal, Oujda et Tanger
- Promouvoir les échanges entre les sociétés civiles marocaine et italienne

Principales réalisations

Mobilisation des acteurs

- Signature des conventions spécifiques avec :
 - L'ONG italienne chef de file au niveau central Cooperazione internazionale Sud Sud
 - L'ONG italienne chef de file au niveau territoriale au niveau de la préfecture d'Oujda Angad Africa 70 ;
 - L'ONG italienne chef de file au niveau territoriale au niveau de la préfecture de Tanger Assilah COSPE;
 - L'ONG italienne chef de file au niveau territoriale au niveau de la province de Béni Mellal CEFA.
- Organisation des ateliers de lancement du programme au niveau des préfectures d'Oujda Angad, Tanger, Assilah et Béni Mellal ;

Principales réalisations

- Diagnostic de renforcement des capacités
- Sélection des associations qui participeront aux activités du programme.
 - Lancement de la consultation pour la réalisation de l'état des lieux au niveau des préfectures d'Oujda et Tanger et la province de Béni Mellal.
 - Tenue du comité mixte de pilotage du programme.
 - Lancement du processus de diagnostic et d'élaboration des PRCA au niveau des préfectures d'Oujda et Tanger et la province de Béni Mellal.
 - Lancement du processus de restitution des résultats de diagnostic au niveau des 3 sites.

2. Appui local des programmes sociaux (ALPS)

Principales réalisations

Programme d'Accompagnement des Acteurs du Développement Social Urbain

- Accompagnement de **1057** ménages au projet Errahma,
- Identification des équipements socio culturels et les activités socioéconomiques du site d'accueil Essalam2 Ahl Loghlam,
- Accompagnement de **536** ménages au projet Thomas
- Identification des équipements socio culturels et les activités socioéconomiques du site d'accueil Essalam2 Ahl Loghlam,
- Identification des équipements socio culturels et les activités socioéconomiques du site d'accueil Errahma,
- Organisation d'une cession de formation de mise à niveau de 58 cadres représentant les coordinations dans l'axe de DSU.

Principales réalisations

Développement Social du Quartier	<ul style="list-style-type: none">- Elaboration de la fiche programme,- Elaboration du canevas programme,- Elaboration du mode opératoire,- Elaboration des outils de travail,- Organisation d'une cession de formation de mise à niveau de 58 cadres représentant les coordinations dans l'axe de DSU.
Appui à l'intégration socio-éducative des jeunes et des enfants à travers la pratique du sport dans les quartiers urbains	<ul style="list-style-type: none">- Elaboration de la fiche programme,- Elaboration du canevas programme,- Elaboration du mode opératoire,- Elaboration des outils de travail,- Organisation d'une cession de formation de mise à niveau de 58 cadres représentant les coordinations dans l'axe de DSU.
Régie du Quartier	<ul style="list-style-type: none">- Elaboration de la fiche programme,- Elaboration du canevas programme,
Démarche qualité des projets MOS	<ul style="list-style-type: none">- Elaboration de la démarche qualité de gestion des projets MOS,- Elaboration de la Cartographie des Processus des Projets d'Accompagnement Social- Elaboration de la fiche d'autodiagnostic,- Elaboration de la grille d'analyse des risques
Programme PACT Jeune	<ul style="list-style-type: none">- Elaboration de la note méthodologique,- Participation à l'élaboration de la stratégie nationale des jeunes,
Programme d'ingénierie, de mise en œuvre et d'évaluation de pratiques innovantes d'accompagnement social dans le cadre du Programme Villes Sans Bidonvilles (PVSB)	<ul style="list-style-type: none">- Elaboration des TDRs, le CPS et le RG de l'assistance technique,- Lancement de l'appel d'offre de l'assistance technique dudit programme,

Principales réalisations

- Organisation d'une réunion d'information avec les coordonateurs des trois coordinations concernées par la mise en œuvre dudit programme

3. Autres activités RCA

Principales réalisations

Organisation des sessions de formation au profit des acteurs locaux

- Organisation de 227 sessions de formation au profit de 2 891 bénéficiaires dont 1 707 Femmes, représentant 1 030 Organismes.

Organisation de manifestations d'appui et de sensibilisation

- Organisation de 173 manifestations au profit de 3369 bénéficiaires dont 1 740 Femmes, représentant 969 Organismes.

4. Suivi des indicateurs de résultats

	Indicateurs	Unité de mesure	Prévisions	Réalisations
Programme Takwia pour la qualification des associations	Provinces est préfectures bénéficiaires du programme	Nombre	19	33
Programme Takwia pour la qualification des associations	Associations bénéficiaires de la formation et de l'accompagnement	Nombre	3800	3940
Programme d'accompagnement des acteurs du Développement social urbain	Nombre de ménages accompagnés	Nombre	800	800
Réalisation des recherches scientifiques	Diagnosics des capacités des associations	Nombre	22	26
Capitalisation des expériences	Guides de formation (programme Takwia)	Nombre	18	30

	Indicateurs	Unité de mesure	Prévisions	Réalisations
Production des outils et des mécanismes	Guides de généralisation et capitalisation de l'action des acteurs locaux (programme Takwia)	Nombre	1	1
Formation des pôles et réseaux associatifs	Pôles et réseaux associatifs bénéficiaires	Nombre	19	0
Production des outils et des mécanismes	Guides de formation (programme Takwia)	Nombre	2	2

5. Appui financier aux projets

	Projets	Coût Global	Contribution ADS	Total bénéficiaires	Bénéficiaires Femmes	%
Information et sensibilisation	7	1 325 111	512 591	21 640	8 569	40%
Renforcement des capacités et appui technique des partenaires	3	680 200	412 700	203	65	32%
Formation et Qualification professionnelle	1	604 810	60 000	45	45	100%
Total	11	2 610 121	985 291	21 888	8 679	40%

Evolution annuelle du nombre de projets RCA approuvés et de la contribution de l'ADS

6. Appui technique aux projets

Cette activité vise à accompagner les acteurs locaux dans :

- Le montage et à la réalisation des projets ;
- La gestion des projets et leur pérennisation ;
- Le suivi et l'évaluation des projets.

En 2012, 357 projets ont été appuyés par les cadres de l'ADS dont 138 s'inscrivant dans le cadre de l'INDH.

Répartition des projets appuyés techniquement par régions

1. Insertion Sociale par l'Economique

a. Programme TATMINE

Ce programme vise à soutenir l'organisation et le développement des petites filières de production pour mieux identifier les projets qui procurent plus de valeur ajoutée (niche d'activité, créneau porteur, chaînon de valeur...) et offrent de meilleurs débouchés en suivant de nouveaux circuits de commercialisation.

L'intervention de l'Agence dans ce sens vise principalement à veiller :

- au décloisonnement des petits producteurs et leur insertion dans la vie économique ;
- à la complémentarité entre les actions entreprises par les différents intervenants publics et privés ;
- à l'articulation permanente de l'intervention avec les dynamiques régionales et nationales ;
- au maintien de l'emploi existant, ainsi qu'à la création d'emplois.

Ce programme s'inscrit dans l'exécution des conventions que l'Agence a signé avec le Ministère de l'Agriculture et le Ministère des Affaires Economiques et Générales notamment pour contribuer à la mise en œuvre des différents plans nationaux de développement économiques et sociaux sectoriels : Plan Maroc Vert, Programme Régional de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire, Artisanat 2020...

Pendant cette année, l'Agence a identifié 8 programmes à appuyer dans 6 filières à savoir :

- La filière apicole
- La filière du Henné
- La filière du lait de camelin
- La filière de la pêche artisanale
- La filière du tourisme sportif
- La filière du tourisme solidaire

b. Programme Maroc Moubadarates

Ce programme vise l'appui aux initiatives créatrices de très petites entreprises, à travers la promotion et la création de Plateformes d'Appui aux Initiatives Individuelles. Il s'agit d'associations, pilotées par des entrepreneurs privés bénévoles qui assurent le financement et le parrainage des projets. Le financement des projets prend la forme de « **Prêts d'honneur** » sans intérêts et sans garantie (Le montant de l'investissement total ne peut pas dépasser **250.000 DH**). Les membres de l'association, vont ensuite parrainer, à titre

individuel, un jeune entrepreneur pour l'aider à réussir son projet dans les meilleures conditions.

Développé en partenariat avec plusieurs institutions publiques (Ministère de l'emploi, Agence nationale de la promotion de l'emploi et de compétences, Centre régional d'investissement, Office de formation professionnelle et de promotion de l'emploi, autorités locales, associations locales...).

Ce programme a pour objectifs :

- Animer les territoires ciblés ;
- Promouvoir la création des petites entreprises;
- Renforcer les capacités des porteurs de projets dans le domaine de création et gestion des entreprises ;
- Assurer la veille territoriale et intelligence économique.

Principales réalisations

- | | |
|------------|---|
| Agadir | <ul style="list-style-type: none">- Approbation de 44 dossiers par les comités d'agrément pour une enveloppe globale de 2 799 000.00 DH. Ces projets généreront environ 149 emplois.- Déblocage des prêts d'honneur à 33 porteurs de projets représentant une somme de 1 936 764,00 DH. Le cout global de ces projets est de l'ordre de 5 715 442,04 DH. |
| Laayoune | <ul style="list-style-type: none">- Election d'un nouveau bureau |
| Rabat | <ul style="list-style-type: none">- Election d'une nouvelle présidente et du nouveau bureau exécutif de la plateforme- Recrutement d'une responsable (limogé par la suite)- Réception d'une cinquantaine de demandes de financement de projets ;- Organisation d'une journée d'information au bénéfice des porteurs de projets |
| Casablanca | <ul style="list-style-type: none">- Déblocage de la première tranche de financement- Démarrage effectif des activités en mai 2012 avec la mise en place des procédures de fonctionnement de la plateforme- Recrutement d'une salariée permanente qui assure l'exécution du plan d'action préétabli par le bureau exécutif de la plateforme ; |

Principales réalisations

- Elaboration des manuels de procédures et du processus d'accompagnement.
 - Constitution du comité d'agrément.
 - Dans le cadre de son partenariat ADS-FI, Casa Moubadarates a bénéficié de trois journées (16 au 18 juillet 2012) de renforcement des capacités de son bureau exécutif et employé permanent par la plateforme Grand Avignon Initiative (GRAIN) représentée par son Directeur, et France Initiative représenté par son chargé de qualité.
 - Signature d'une convention de partenariat et d'échange avec Rabat Moubadarates
 - Financement de trois projets et accompagnement d'une cinquantaine d'autres.
- Oujda
- Signature d'une convention de partenariat entre l'ADS et Oujda-Moubadarates
- Meknès
- Création de l'association de Meknès-Moubadarates

c. **Programme de Promotion des micro-entreprises au nord du Maroc**

Lancé en partenariat avec le Ministère de l'Economie et des Finances et la Coopération Technique Belge au niveau de la Wilaya de Tétouan, ce programme a pour objectifs de :

- Elargir l'accès aux services financiers au profit des micro-entrepreneurs à travers les associations de microcrédits ;
- Renforcer les capacités des associations de microcrédits ;
- Développer les compétences professionnelles des prestataires de services d'appui aux petites entreprises ;
- Coordonner les interventions locales dans le domaine (Associations de microcrédit, Services d'appui aux petites entreprises et coopératives).

Principales réalisations :

- Réalisation de deux ateliers régionaux à Chefchaouen, le premier avait pour thème le tourisme responsable et le second a traité du commerce équitable, et ce dans le cadre de l'assistance technique de la Coopération Technique Belge ;
- Signature de deux conventions de partenariat pour la création d'un fond de développement local avec l'Association Al Karama du microcrédit pour un montant d'un 1.000.000 de dirhams et l'Association Marocaine Solidarité Sans Frontières du microcrédit (AMSSF) pour un montant d'un 1.500.000 de dirhams ;

- Déblocage des premières tranches, soit 50 %, des subventions d'implantation de cinq antennes rurales en faveur des associations l'AMSSF et Al-Karama conformément à deux conventions de partenariat de l'ADS avec ces associations ;
- La signature d'une convention avec le centre Mohamed VI pour le soutien à la microfinance solidaire pour l'exécution d'un plan de formation en faveur des agents de microcrédit des premières associations bénéficiaires du premier appel à projet d'implantation. La contribution de l'ADS s'élève à 555 000 DH ;
- Réalisation de l'Evaluation à mi-parcours du programme par une ONG Belge, en l'occurrence, COTA. Le rapport final de cette étude est en cours de validation ;
- Réalisation d'une mission d'audit par le service Audit Interne et Inspection de l'Agence ;
- L'organisation d'un atelier sous le thème « les services d'appui aux entreprises dans la zone cible du programme ». Plusieurs intervenants ont participé à cet atelier (les associations locales, les DAS, les services extérieures, l'ANAPEC, etc) ;
- Finalisation de quatre études sur les filières porteuses de la zone cible et élaboration des fiches métiers à utiliser par les SAE et les AMC, dans le cadre de leurs appuis aux bénéficiaires. Il s'agit de l'élevage, de la pêche artisanale, du tourisme rural et de l'apiculture ;
- Lancement de l'appel à projet pour le choix des services d'appui aux entreprises dans le cadre du programme et devant accompagner la création de 50 nouvelles micro-entreprises rurale et le développement de 150 autres existantes. Onze soumissionnaires ont présenté leurs demandes et le CAPR a décidé de choisir 4 parmi eux, 3 associations et un bureau d'étude;
- Choix d'une agence de communication pour la création d'un web site dédié au programme. Un canevas a été élaboré, et le projet est en ligne ;
- Validation du document de cadrage du programme et les règles de fonctionnement du comité technique de suivi par le comité de pilotage ;
- Lancement du deuxième appel à projet pour subventionner 12 nouvelles implantations de microcrédit dans le milieu rural de la zone du programme.

d. **Programme des Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM)**

Lancé en 2010, en partenariat avec la Région Centre de France, le Conseil Régional de la Région de Meknès Tafilalt, le PAM vise :

- L'appui à l'organisation professionnelle de la filière PAM
- L'appui à la production et à la commercialisation des PAM
- La promotion des produits de terroirs par la création des maisons vitrines
- L'accompagnement des porteurs de projets en matière de financement, de formation et d'assistance technique ;
- Le soutien de la recherche développement en relation avec les PAM

Le PAM intervient sur les six provinces de la Région de Meknès Tafilalet et prévoit le développement d'une filière phare dans chaque province selon les spécificités territoriales.

Principales réalisations :

- Signature de 24 conventions pour la réalisation des projets en partenariat avec les acteurs locaux. Le coût global est de l'ordre de 3.45 millions de dirhams dont la contribution de l'Agence a atteint 1.86 millions de dirhams ;
- Suivi de la réalisation de 30 projets en partenariat avec les acteurs locaux dans le domaine des PAM au niveau de la région de Meknès-Tafilalet ;
- Lancement de l'évaluation à mis parcours du programme.

e. Appui financier aux projets

	Projets	Coût global	Contribution ADS	Total bénéficiaires	Bénéficiaires Femmes	%
Activités de service	6	3 749 401	2 757 984	98	40	41%
Accompagnement des projets AGR	1	93 358	93 358	0	0	
Pêche Artisanale	1	508 550	448 550	24	10	42%
Elevage	1	802 116	709 494	297	59	20%
Total	9	5 153 425	4 009 386	419	109	26%

Evolution annuelle du nombre de projets ISE approuvés et de la contribution de l'ADS

2. Accompagnement Local des Programmes Sociaux (ALPS)

a. Programme d'Appui à l'inclusion des personnes handicapées

Ce programme est basé sur une vision multidimensionnelle pour un développement humain inclusif qui promeut l'égalité des chances et l'inclusion de l'ensemble des composantes de la société, dont les personnes handicapées à travers, notamment :

- L'intégration de la dimension du handicap dans les outils et procédures de l'Agence ; Le renforcement des capacités des acteurs locaux à la dimension du handicap ;
- L'appui à des projets générateurs de revenus inclusifs ;
- La promotion d'une éducation inclusive ;

- L'amélioration de l'accès des personnes handicapés aux services de santé ;
- L'amélioration du leadership des personnes handicapées.

Principales réalisations :

- Validation et diffusion du rapport final du schéma directeur de l'Handicap au niveau de la région du grand Casablanca.

b. Programme AMALI pour l'appui à l'amélioration de l'accès à la santé

Ce programme vise à contribuer à la réduction de l'impact socio-économique sur les personnes infectées et/ou affectées par le VIH/SIDA et des personnes vulnérables par la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus et le renforcement de leurs capacités.

Il est réalisé dans en partenariat avec l'ALCS et l'AMSED. Il couvre actuellement **7 sites d'intervention** : Tanger, Rabat, Casablanca, Fès, Marrakech, Agadir et Taroudannt.

Principales réalisations

- Elaboration du rapport de l'évaluation interne du programme
- Financement de 36 projets au titre de l'année 2011 (soit au total 101 projets depuis le lancement du programme).
- Clôture du programme pour l'année 2011 objet de la 2ème convention spécifique signée entre l'ADS et l'ALCS le 16/06/2011
- Montage du programme pour l'année 2012
- Signature de la 3ème convention spécifique entre L'ALCS et l'ADS pour la mise en œuvre du programme le 28 Août 2012
- Signature de 7 conventions spécifiques tripartites pour la mise en œuvre du programme au niveau régional, entre les coordinations de l'ADS, les sections de l'ALCS et les associations locales
- Organisation de 7 Séances d'information collectives ont été organisées au niveau des sections de l'ALCS,
- Tenue de Réunions des comités d'agrément locaux ont été tenues aux sièges des coordinations de l'ADS,
- Approbation de 05 projets générateurs de revenu
- Accompagnement des porteurs de projets y compris les anciens

3. Autres activités

- Elaboration de la stratégie de l'Agence relative à la protection de l'Environnement et du Développement Durable ;
- Organisation d'un atelier de présentation de la stratégie de l'Agence relative à la protection de l'Environnement et du Développement Durable;

- Production du «Guide Méthodologique pour l'intégration de la dimension genre dans le Diagnostic Territorial Participatif et le Plan Communal de Développement »

4. Appui financier aux projets

Espaces communautaires	3	6 442 818	1 184 948	1 705	1 089	64%
Santé de base	1	193 000	113 000	700	480	69%
Développement urbain intégré	1	135 557	67 649	230	80	35%
Total	5	6 771 375	1 365 597	2 635	1 649	63%

Evolution annuelle du nombre de projets ALPS approuvés et de la contribution de l'ADS

5. Suivi des indicateurs de résultats

MAROC	Micro- entreprises	Nombre	30	44
MOUBADARATES	appuyées			
MOUWAKABA	Bénéficiaires	Nombre	300	0
	Coopératives appuyées	Nombre	15	0
TATMINE	Emploi créés	Nombre	2 000	419
	Structures appuyées	Nombre	100	9
AMALI	Bénéficiaires	Nombre	50	36
INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	Bénéficiaires du programme Moubadarates	Nombre	2	0
	Bénéficiaires du programme Mouwakaba	Nombre	18	0
	Bénéficiaires du programme Tatmine	Nombre	120	0

Principales réalisations

Gestion interne

- Intégration du 3ème groupe de CDD (110 agents)
- Recrutement d'un cadre supérieur dans le cadre de l'intégration des diplômés chômeurs ;
- Nomination de cinq (5) coordonnateurs régionaux suite à un appel à candidature interne ;
- Elaboration du projet de révision du statut du personnel en concertation avec le syndicat ;
- Organisation de l'opération annuelle de mutation des cadres ;
- Lancement de la nouvelle messagerie de l'ADS ;
- Lancement de l'étude e révision du schéma directeur du système d'information de l'Agence ;
- Révision du manuel de procédures de l'Agence : Elaboration des procédures de gestion des projets et des programmes ;
- Formation des cadres :

Formation interne :

- Organisation d'un atelier de formation des points focaux Environnement ;
- Formation sur la planification et le suivi & évaluation des agents chargés de la planification, de l'évaluation et de la capitalisation au niveau des Coordinations régionales;
- Formation des formateurs de l'Agence.
- Formation des cadres de l'ADS sur l'intranet et la nouvelle messagerie

Formation externe :

- Pilotage des collectivités locales « les Outils de la planification urbaine » en France ;
- le Développement des capacités des femmes, pour les pays africains en Chine ;
- Formation Boulder Micro Finance en Italie.
- Formation en gestion financière des programmes, planification et Suivi selon la gestion axée sur les résultats en Belgique au profit des Agents PEC et des cadres financiers

Principales réalisations

Organisation interne	<ul style="list-style-type: none">- Mise en place d'une nouvelle organisation fonctionnelle dont l'objectif est de permettre la spécialisation et le développement de l'expertise des cadres de l'Agence dans les domaines d'intervention de l'ADS ;- Lancement de l'appel d'offre pour la réalisation d'un audit organisationnel de l'Agence.
Communication	<ul style="list-style-type: none">- Conception, impression et diffusion de plusieurs outils de communication de l'Agence ;- Mise à jour du site web de l'Agence ;- Réponse aux demandes de renseignement des médias ;- Participation à divers événements : ateliers et réunions organisés par les partenaires- Lancement de l'intranet de l'Agence
Audit & Evaluation	<p><u>En termes d'audit</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Mission d'audit interne du programme de promotion des micro-entreprises rurales dans le Nord du Maroc ;- Mission d'Audit interne à la coordination régionale de Kenitra ;- Audit interne de deux marchés au niveau d'El Kelaa des Sraghna et Azilal. <p><u>En termes d'évaluation</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Réalisation de 134 missions d'auto-évaluation des projets achevés et qui sont financés par l'Agence ;- Lancement de la mission d'évaluation interne du programme « Takwia » ;- Lancement de l'évaluation interne du programme « PAM ».
Partenariat et coopération internationale	<ul style="list-style-type: none">- Initiation de partenariat avec la BAD et l'Agence de Cohésion Sociale et de l'Equité ;- Initiation d'une Coopération Sud-Sud avec le Mali, le Cameroun, le Sénégal et Djibouti ;

Principales réalisations

- Elaboration d'une base de données des programmes et des projets cofinancé par l'ADS avec ses partenaires internationaux et nationaux ;
- Elaboration d'une procédure de participation des cadres aux missions à l'étranger ;
- Participation à 7 missions à l'étranger au Qatar, aux USA, en Algérie, en Tunisie, en Italie, au Cameroun et au Brésil.

Suivi des indicateurs de résultats

	Prévisions 2012	Unité de mesure	Indicateurs
103	231	Nombre	Journées de formation
6	14	Nombre	Plans de formation des cadres
En cours de finalisation	2012	Echéances	Approbation de la nouvelle version du manuel de procédures par le CA